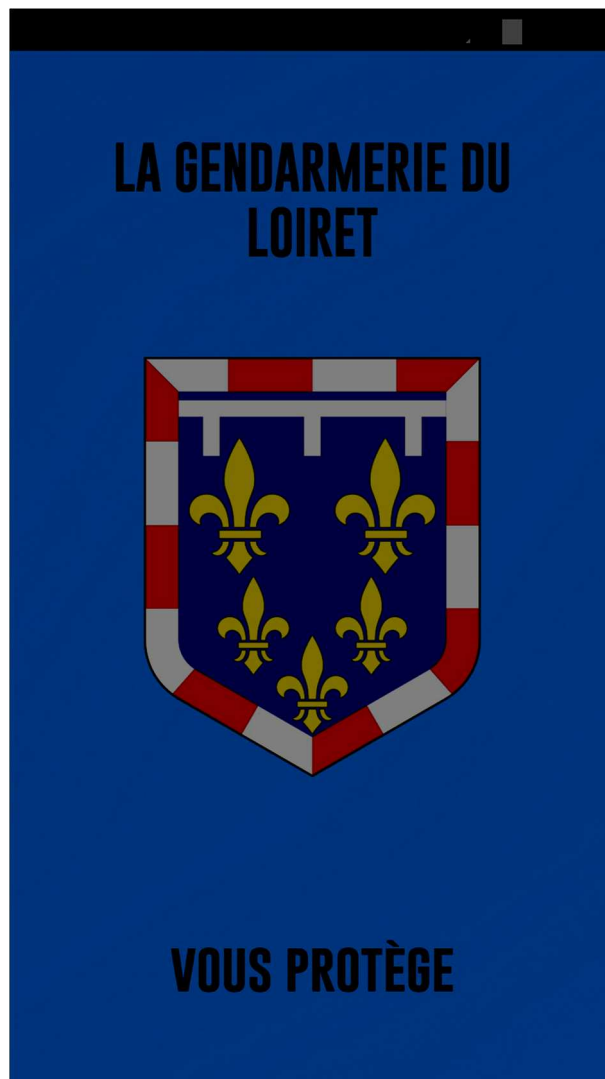




GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DÉPARTEMENTALE DU LOIRET

DOSSIER DE PRESSE
L'application « Stop Cambriolages »
avec envoi de notifications en temps réel



1. Contexte général

1803 cambriolages ont été constatés dans le département du Loiret en zone gendarmerie au cours de l'année 2015.

Pour lutter contre ce fléau, le groupement de gendarmerie départementale du Loiret est doté d'un « outil évolutif » depuis 2014 : l'application smartphone « Stop Cambriolages » accessible à tous citoyens sur les appareils android et IOS.

Cette application a été créée en 2013 par le groupement de gendarmerie de l'Hérault (34) en partenariat avec l'école supérieure d'informatique EPITECH.

Ce système améliore les dispositifs déjà mis en œuvre au quotidien par la gendarmerie du Loiret pour lutter contre les cambriolages notamment complétant les *flyers* déjà diffusés.

2. Principe d'utilisation

Le groupement de gendarmerie du Loiret propose, depuis le mois de septembre 2014, une application gratuite et innovante, offrant un nouveau moyen de rapprochement avec la population.

Cette application « stop cambriolages » présente plusieurs intérêts :

- ⑩ **informer** les particuliers et les commerçants en leur apportant les conseils pratiques leur permettant de se prémunir contre les cambriolages ;
- ⑩ **soutenir** les victimes de cambriolage en leur rappelant la conduite à tenir en cas de cambriolages ;
- ⑩ **faciliter** l'inscription à l'Opération « Tranquillité Vacances » ;
- ⑩ **guider** les utilisateurs dans la recherche d'une brigade.

Mais surtout **diffuser des alertes en temps réel** pour prévenir la population de phénomènes ou de situations contre lesquels elle pourrait se prémunir. Ces alertes sont transmises sous forme de notification en mode « push »⁽¹⁾. Chaque utilisateur peut désormais recevoir gratuitement et sans aucune forme d'abonnement les alertes diffusées par la gendarmerie de son département.

L'application « stop cambriolages » est disponible gratuitement sur les plates-formes de téléchargement réservées aux smartphones :

- ⑩ pour la marque **Apple** : rendez-vous sur l'Apple store ;
- ⑩ pour toutes les autres marques fonctionnant sous le système **Android** (version minimum 4.0), rendez-vous sur le Play store.

Une fois l'application téléchargée, il suffit de se rendre à la page de personnalisation et inscrire le numéro de département « 45 - Loiret » et cocher la case « j'accepte de recevoir les notifications »

3. Intérêt de l'application

Les smartphones, aujourd'hui, constituent l'un des principaux moyens de communication. 55 millions de personnes en France ont un téléphone portable et plus de 40 millions possèdent désormais un smartphone.

Dès lors, la conception d'une telle application propre à la gendarmerie constitue une **première** innovation, au niveau national, pour les forces de sécurité. Elle s'inscrit en effet dans le cadre des expérimentations souhaitées par le Ministre de l'intérieur afin de développer une approche innovante de la prévention de la délinquance sur un phénomène qui frappe et touche particulièrement la population en l'occurrence les cambriolages.

Cette application ouvre un champ nouveau en termes de prévention, celui des applications téléphoniques, et devrait donner lieu à toute une série d'actions modernes de communication et d'information permettant de sensibiliser de nouvelles franges de la population aux actions menées dans le cadre de la politique publique de sécurité.

(1) L'information est transmise à l'utilisateur sous forme d'alerte automatique sans qu'il n'ait besoin d'en effectuer la requête à condition que l'application soit installée sur le terminal et d'en avoir accepté la réception

4. Conception de l'application

Cette application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de smartphones.

Accessible de façon intuitive à partir d'un icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application répond à deux objectifs :

⑩ INFORMER LA POPULATION

- ↳ la page « **Prévention** » contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir contre les cambriolages;
- ↳ la page « **Conseil aux victimes** » décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs) ;
- ↳ la page « **Départ en vacances** » permettant à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire, à distance, de manière dématérialisée à l'opération tranquillité vacances ;
- ↳ la page « **Brigade** » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.

⑩ ALERTER LA POPULATION

- ↳ la page « **Accueil** » contient des messages de prévention liés à l'actualité, **alimentés au niveau national jusqu'à présent permet d'y intégrer celle concernant le groupement de gendarmerie du Loiret** ;
- ↳ les **notifications (push)** envoyées en temps réel pour prévenir les utilisateurs d'un risque potentiel et précis (activité visée, zone géographique...) ;
- ↳ la page « **Personnalisation** » permettra aux utilisateurs de paramétrer leur application en fonction de leur département d'appartenance et ainsi recevoir les notifications qui les concernent (s'ils le souhaitent en cochant la case appropriée).